

Evry, le 26 mai 2011

## **GLOBAL BIOENERGIES lance son introduction en Bourse sur NYSE Alternext à Paris**

Des exemplaires du prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro 11-180 en date du 25 mai 2011 sont disponibles sans frais au siège social de Global Bioenergies et auprès du Crédit du Nord. Le prospectus peut également être consulté sur le site internet de la Société ([www.global-bioenergies.com](http://www.global-bioenergies.com)) et sur celui de l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

Global Bioenergies attire l'attention du public sur les risques relatifs à l'activité décrits au chapitre 4 de la première partie du prospectus et les risques liés à l'opération d'introduction en bourse décrits au chapitre 2 de la seconde partie du prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers.

**Fourchette indicative de prix : entre 16,25 euros et 19,85 euros par action**  
**Levée de fonds de 4,6 millions d'euros (sur la base du point médian de la fourchette de prix)**

**Global Bioenergies, spécialiste des bioprocédés de conversion des ressources renouvelables en hydrocarbures**, annonce avoir obtenu de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le visa numéro 11-180 en date du 25 mai 2011 sur son prospectus d'information, en vue d'une introduction en Bourse par admission à la cotation sur *NYSE Alternext* de *NYSE Euronext* à Paris.

---

> Ouverture de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement Global dans une fourchette indicative de prix d'offre comprise entre 16,25 euros et 19,85 euros par action

- une Offre à Prix Ouvert en France d'au moins 10% des titres si la demande le permet ;
- un Placement Global de 90% des titres si la demande le permet.

> Taille initiale de l'Offre : 252.307 actions nouvelles à émettre soit un montant d'environ 4,6 millions d'euros (sur la base du point médian de la fourchette indicative de prix).

> Clause d'extension portant au maximum sur 15% du nombre d'actions nouvelles initialement émises, soit un maximum de 37.846 actions nouvelles émises.

> Clôture de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement Global le 8 juin 2011, pour un début des négociations le 15 juin 2011.

> Codes de l'action GLOBAL BIOENERGIES : ISIN FR0011052257 / MNEMO : ALGBE

---

## **Une rupture technologique majeure pour la conversion des ressources renouvelables en hydrocarbures**

Global Bioenergies a réalisé une rupture technologique majeure dans le domaine de la biologie synthétique, laquelle ouvre la perspective de transformer les ressources végétales renouvelables (sucre, amidon, et bientôt déchets agricoles et forestiers), en hydrocarbures utilisés comme carburants ou comme matériaux (plastiques, élastomères).

Cette approche, unique et protégée par plusieurs demandes de brevets complémentaires, est déclinable à la production de toute une famille de molécules aujourd'hui exclusivement extraites du pétrole.

## **Un marché existant d'environ 25 milliards de dollars**

Le programme le plus avancé de la Société concerne l'isobutène, une brique élémentaire de la pétrochimie, représentant un marché existant d'environ 25 milliards de dollars<sup>(1)</sup> et permettant la fabrication de nombreux produits de la vie quotidienne (verre organique, caoutchouc synthétique, divers plastiques, lubrifiants et additifs pour carburants). Par ailleurs, l'isobutène peut être dérivé en isooctane, le meilleur carburant pour les moteurs à essence, et adresser potentiellement un marché encore bien plus important.

## **Adresser le marché par un *business model* de licences**

Grâce à l'investissement de Masseran Gestion, filiale de capital-risque de la Caisse d'Épargne qui accompagne la Société depuis début 2009, et au soutien d'OSEO (financements publics et label Entreprise Innovante), Global Bioenergies a réalisé la preuve de concept de ce procédé et dispose déjà d'un premier prototype en laboratoire.

La stratégie déployée par Global Bioenergies consiste à conclure des partenariats industriels sous forme de licences exclusives, par application et par zone géographique. Fin 2010, un premier contrat d'option de licence a été signé avec un grand industriel américain (appartenant à l'indice « Fortune 500 »), qui a ainsi réservé les droits du procédé pour une application précise de l'isobutène.

## **Entrer dans la phase industrielle du développement**

Global Bioenergies doit maintenant continuer le développement et industrialiser le procédé (amélioration du rendement, mise à l'échelle). Il est prévu de mettre en place un pilote d'ici 2013 pour mener des tests en conditions pré-industrielles.

Les fonds levés lors de l'introduction en Bourse serviront à financer la première phase de l'industrialisation de l'isobutène, et à répliquer le succès obtenu à d'autres molécules de la même famille (éthylène, propylène, n-butène, butadiène, isoprène), correspondant à un marché plus important encore.

Source<sup>(1)</sup> : CEH Marketing Research Report – Butylènes - 2008

## **Modalités de l'opération**

### **Raisons de l'Offre**

L'Offre et l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché *NYSE Alternext* de *NYSE Euronext* à Paris sont destinées à fournir à la Société des moyens supplémentaires pour financer son développement et, notamment :

- contribuer au financement de l'industrialisation du procédé Isobutène pour environ 55% des fonds levés ;
- répliquer le succès obtenu sur le bioprocédé Isobutène à d'autres molécules de la même famille pour environ 45% des fonds levés ;

Cette levée de fonds permettra par ailleurs de renforcer la trésorerie de la Société.

### **Structure de l'Offre**

GLOBAL BIOENERGIES a demandé l'admission aux négociations sur le marché *NYSE Alternext* de *NYSE Euronext* à Paris de la totalité des actions composant son capital, soit 1.246.500 actions.

Il est prévu que la diffusion des actions offertes dans le public soit réalisée dans le cadre d'une offre globale (« Offre »), comprenant :

- une offre au public en France (« OPO ») principalement destinée aux personnes physiques - les ordres devant porter sur un minimum de 10 actions et un maximum de 20% du nombre d'actions offertes dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert ;
- un Placement Global (« Placement Global ») principalement destiné aux investisseurs institutionnels.

### **Taille de l'Offre**

252.307 actions nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital :

- pouvant être portée à un maximum de 290.153 actions en cas d'exercice intégral de la Clause d'extension
- pouvant être portée à un maximum de 333.675 actions nouvelles en cas d'exercice intégral de l'Option de surallocation

### **Clause d'extension**

15% des actions initialement offertes, soit un maximum de 37.846 actions nouvelles supplémentaires en cas d'exercice de la clause d'extension (qui pourra être exercée, en tout ou partie, en une seule fois, le 9 juin 2011).

### **Option de surallocation**

15% des actions initialement offertes et de la Clause d'extension, soit un maximum de 43.522 actions nouvelles supplémentaires en cas d'exercice intégral de l'Option de surallocation.

### **Intentions des actionnaires**

Les fonds gérés par Masseran Gestion<sup>(\*)</sup>, actionnaires ou non de la Société, se sont engagés à placer des ordres pour un total de 2,9 millions d'euros, soit 64% du montant brut de l'Offre (hors Clause d'extension et Option de surallocation).

Note<sup>(\*)</sup> : FCPI Masseran Innovation I, Masseran Patrimoine Innovation 2009, Masseran Innovation II, Masseran Patrimoine Innovation 2010 et FCPR Back to Petroleum. Masseran Gestion est une filiale du groupe BPCE dédiée aux activités de capital risque.

### **Fourchette indicative de prix**

**Le prix par action dans le cadre du PG et de l'OPO sera compris entre 16,25 euros et 19,85 euros.**

Ce prix ne préjuge pas du prix définitif qui pourra se situer en dehors de cette fourchette et sera fixé à l'issue de la période de construction du livre d'ordres.

**Produit brut de l'émission des actions offertes**

4,6 millions d'euros (sur la base du point médian de la fourchette de prix, soit 18,05 € par action), pouvant être porté à 6,6 millions d'euros (sur la base du point haut de la fourchette de prix, soit 19,85 € par action) en cas d'exercice intégral de la Clause d'extension et de l'Option de surallocation.

**Produit net estimé de l'émission des actions offertes**

Environ 4 millions d'euros (sur la base du point médian de la fourchette de prix, soit 18,05 € par action), pouvant être porté à 6 millions d'euros (sur la base du point haut de la fourchette de prix, soit 19,85 € par action) en cas d'exercice intégral de la Clause d'extension et de l'Option de surallocation.

**Date de jouissance**

1<sup>er</sup> juillet 2010.

**Règlement livraison**

Prévu le 14 juin 2011.

**Garantie de bonne fin**

L'émission des actions ne fait pas l'objet d'une garantie de bonne fin telle que décrite dans l'article L 225-145 du Code de Commerce.

**Codes d'identification**

<b>Libellé</b>	GLOBAL BIOENERGIES
<b>Code ISIN</b>	FR0011052257
<b>Mnémonique</b>	ALGBE

**Calendrier indicatif de l'opération**

25 mai 2011	Visa de l'AMF sur le prospectus
26 mai 2011	Ouverture de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement Global
8 juin 2011	Clôture de l'Offre à Prix Ouvert à 17 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et à 17 heures (heure de Paris) pour les souscriptions par internet Clôture du Placement Global à 17 heures (heure de Paris) (sauf clôture anticipée)
9 juin 2011	Fixation du prix de l'Offre et exercice éventuel de la Clause d'extension Publication d'un communiqué détaillant le dimensionnement final et le prix de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement Global Première cotation des Actions de la Société sur le marché <i>NYSE Alternext</i> Ouverture de la période de stabilisation éventuelle
14 juin 2011	Règlement-livraison des actions offertes
15 juin 2011	Début des négociations des actions Global Bioenergies sur le marché <i>NYSE Alternext</i> de <i>NYSE Euronext</i> à Paris
8 juillet 2011	Date limite d'exercice de l'Option de surallocation Fin de la période de stabilisation éventuelle

## Dilution et répartition du capital

**Impact de l'Offre, à un prix de l'Offre de 18,05 euros (soit le point médian de la fourchette de prix)**

	Capitaux propres par action au 31 décembre 2010	
	Base non diluée	Base diluée <sup>(*)</sup>
Avant émission des actions nouvelles	0,96 €	1,01 €
Après émission de 252.307 actions nouvelles (hors exercice de la Clause d'extension et de l'Option de surallocation)	3,42 €	3,44 €
Après émission de 333.675 actions nouvelles et exercice intégral de la Clause d'extension et de l'Option de surallocation	4,17 €	4,19 €

*Note<sup>(\*)</sup> : en supposant l'exercice de tous les BSA et l'émission de toutes les actions attribuées gratuitement à ce jour, la phase d'acquisition des dites actions gratuites n'étant pas terminée.*

Un actionnaire qui détiendrait, à la date de visa du prospectus, 1% du capital de la Société et ne participerait pas à l'augmentation de capital, verrait sa participation dans le capital ramenée à 0,83% en cas de réalisation de l'Offre à 100% et à 0,79% en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation.

## Intermédiaires financiers

Crédit du Nord	Listing Sponsor
Gilbert Dupont	Prestataire de services d'investissement

## Mise à disposition du Prospectus

Des exemplaires du prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers sous le n°[•] en date du [•] 2011, sont disponibles sans frais et sur simple demande auprès de Global Bioenergies, 5, rue Henri Desbruères, 91000 Evry ou de Crédit du Nord, 50 rue d'Anjou, 75008 Paris, ainsi que sur les sites Internet de l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de Global Bioenergies ([www.global-bioenergies.com](http://www.global-bioenergies.com)).

## Facteurs de risques

Les investisseurs sont invités, avant de prendre leur décision d'investissement, à porter leur attention sur les risques relatifs à l'activité décrits au chapitre 4 de la première partie du prospectus et les risques liés à l'opération d'introduction en bourse décrits au chapitre 2 de la seconde partie du prospectus visé par l'Autorité des Marchés Financiers. Ce document ne constitue pas une offre de titres de Global Bioenergies dans un quelconque pays dans lequel une telle offre enfreindrait les lois et réglementations applicables.

## A propos de Global Bioenergies

Fondée en 2008 par Marc Delcourt et Philippe Marlière à Genopole (Evry), **Global Bioenergies** est une des rares sociétés au monde et la seule en Europe à développer un procédé de conversion de ressources renouvelables en hydrocarbures. La société a franchi avec succès et en avance sur le calendrier prévisionnel les premières étapes du développement de son procédé de conversion de ressources végétales en isobutène : preuve de concept, construction de souches, prototype à l'échelle du laboratoire. **Global Bioenergies** continue à améliorer le rendement de son procédé, et se prépare à mener des tests en installations pilote. En parallèle, la société cherche à répliquer ce succès aux autres molécules de la famille des alcènes gazeux (propylène, éthylène, butylène linéaire...), les molécules centrales de la pétrochimie, aujourd'hui uniquement dérivées du pétrole.

**Contacts**

Global Bioenergies

**Marc Delcourt**

Président Directeur Général

invest@global-bioenergies.com

Communication financière

**Actifin**

Nicolas Meunier – nmeunier@actifin.fr

Tél. : 01.56.88.11.11

Relations presse

Emilie Dèbes – edebes@actifin.fr

**Toute l'information financière de GLOBAL BIOENERGIES sur :**

**[www.global-bioenergies.com](http://www.global-bioenergies.com)**

*Ce document ne constitue pas une offre de vente des actions Global Bioenergies aux Etats-Unis. Les actions de Global Bioenergies ne peuvent être ni offertes ni vendues aux Etats-Unis sans enregistrement ou exemption d'enregistrement conformément au U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié. Global Bioenergies n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre mentionnée dans le présent document aux Etats-Unis. Le présent document ne doit pas être publié, transmis, ou distribué, directement ou indirectement hors de France et en particulier aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon, ou en Australie.*